

CONVOCATION POUR LA 48^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Chers membres,

Vous êtes conviés à la 48^e assemblée générale annuelle de la Société historique de la Saskatchewan.

Date : Jeudi 20 novembre 2025 à 17 h 00.

L'assemblée aura lieu en format hybride.

- En personne : Salle de conférence de Nation fransaskoise, 120 Sonnenschein Way, à Saskatoon (espace limité à 15 personnes) ;
- Lien numérique : <https://us06web.zoom.us/j/3639679339> ;
- Lien téléphonique : +1 778 907 2071 – ID de réunion : 363 967 9339.

Pour assurer le bon fonctionnement de l'assemblée, veuillez noter que :

- Les documents de l'assemblée seront disponibles sur le site Web de la SHS, histoireSK.ca ;
- Les personnes intéressées à prendre part à l'assemblée doivent communiquer leur intérêt par courriel à la direction générale, admin@histoireSK.ca ;
- Les membres sont invités à renouveler leur adhésion à partir du [formulaire suivant](#) ;
- Pour des considérations logistiques, les formulaires et les paiements devront être reçus au plus tard le jeudi 20 novembre 2025 ;
- Toutes propositions émanant des membres de la SHS doivent être envoyées au conseil d'administration au plus tard le 10 novembre 2025 à admin@histoireSK.ca.

Pourquoi prendre part à l'assemblée générale annuelle ?

Pour tous ceux et celles qui s'intéressent à l'histoire et au patrimoine fransaskois, l'Assemblée générale annuelle est l'occasion de s'informer et de discuter des réalisations, des défis et des opportunités de la SHS et de voir ce qui est prévu pour l'an prochain.

Élections au conseil d'administration

Les membres intéressés à siéger au conseil d'administration sont priés de remplir et transmettre le [formulaire de candidature](#) à admin@histoireSK.ca.

Cordialement,

Le conseil d'administration

ORDRE DU JOUR
48^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
Jeudi 20 novembre 2025 à 17 h 00

1. Suivi des adhésions des membres
2. Mot de bienvenue
3.
 - a. Enregistrement de la séance, pour fin de prise de notes
 - b. Suspension en cas de panne de courant ou de coupure du réseau internet
4. Nomination de la présidence de l'assemblée et de la présidence des élections
5. Nomination du secrétariat de l'assemblée
6. Adoption de l'ordre du jour
7. Lecture et adoption du procès-verbal de la 47^e assemblée générale annuelle
8. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 15 avril 2025
9. Rapport de la présidence
10. Rapport du secrétariat
11. Rapport de la trésorerie
12. Rapport de la direction générale
13. Présentation et adoption des états financiers audités
14. Nomination de la firme d'audit comptable
15. Adoption des frais d'adhésion des membres :
 - a. Cotisation à vie :
 - i. Le conseil d'administration recommande que le montant de la cotisation à vie soit de 50 \$.
 - ii. Cette cotisation prendra effet à partir du 21 novembre 2025 et s'appliquera aux renouvellements et aux nouvelles adhésions.
16. Élection des administrateurs
 - a. Rapport d'élection
 - b. Élection
17. Levée de l'assemblée